



DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – ProPFR

**Impression documents des commissions foncières de base des trois régions
(Agadez, Tahoua et Tillabéri). DOSSIER N°91181925**



Contexte.

Le projet pour la Promotion de la Politique Foncière Rurale (ProPFR-Niger) est l'un des projets du cluster agriculture. Son objectif est la protection juridique de l'accès à la terre, condition centrale de la lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural, s'est améliorée pour certains groupes de population, notamment les femmes, jeunes et les éleveurs dans certaines communes des régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez

Il intervient dans 16 communes des régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez. 160 villages sont sélectionnés pour bénéficier de l'accompagnement du projet visant entre autres la mise en place et l'opérationnalisation des commissions foncières de base.

C'est dans ce cadre que les Commissions Foncières de base mise en place expriment la nécessité d'un soutien pour disposer du matériel de base indispensable pour les permettre de fonctionner régulièrement.

Les présents TDR rentrent dans le cadre de l'acquisition du matériel et équipement de base des COFOB soutenues par le ProPFR et en particulier l'acquisition des différents documents de transactions foncières.

Objet du marché

Dans le cadre du présent DAO, la GIZ fait appel aux fournisseurs qualifiés pour l'impression de documents des commissions foncières de base des 3 trois régions (Agadez, Tahoua et Tillabéri) à savoir : voir tableau ci-dessous

RubriQ	Quantité et format	Modèle	Type de Couverture	Type de finition
1	320 Cahiers de bord 200 pages en Format A4	Intérieur en blanc et noir sur du papier offset 80 g	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval
2	320 Carnets de reçu 50 copies en Format A5	Intérieur sur du papier (carnet autocopiant de 25 liasses en 2 feuillets)	Couverture sur du 250 g couché.	
3	160 Carnets de PV de conciliation en Format A4	Carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval
4	160 Carnets de PV de non-conciliation en Format A4	(Carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets).	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval ;
5	160 Attestations de vente individuelle) en Format A4.	(Carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval ;
6	160 Attestations de vente Collective en Format A4	(carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval
7	160 Attestations de détention coutumière individuelle en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets	Couverture en quadri sur du 250 g couché	Finition en piqûre à cheval
8	160 Attestations de détention coutumière collective (en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
9	160 Attestations de donation individuelle en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
10	160 Attestations de donation collective en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
11	160 Contrats de gage coutumier individuel en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
12	160 Contrats de gage coutumier collectif (en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
13	160 Contrats de prêt individuel en format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
14	160 Contrats de prêt collectif en forma A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
15	160 Contrats de location individuelle en Format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
16	160 Contrats de location collective en format A4	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval
17	480 Pièces administratives de prise d'actes foncier en format A	carnet autocopiant de 25 liasses en 6 feuillets)	Couverture en quadri sur du 250 g couché.	Finition en piqûre à cheval

3. Durée de la prestation

La date de livraison est prévue **le 05.08. 2024** au Cluster Agriculture Niamey.

4. Portée de l'Offre

La GIZ Niger lance un appel d'offres pour une prestation telle que décrite dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes. Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

5. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les fournisseurs qui :

- Possèdent la documentation administrative et fiscale nécessaire au Niger ;
- Sont spécialisés dans l'impression des documents ;

Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent, traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ.

6. Offre par Soumissionnaire

L'offre se présente en un (01) seul lot.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. Langue de l'Offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

8. Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre financière et un échantillon d'un document de notre choix pour l'évaluation technique en plus des documents cités plus bas.**

A- Composition de l'offre technique :

L'offre technique se compose de documents ci-après :

- a) L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger. :



- ✓ NIF ;
 - ✓ Registre de commerce;
 - ✓ Attestation de régularité fiscale;
- b) Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire
- Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation.
- c) Une date de livraison

B- Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

09. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

10. Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

11. Mode de présentation de l'Offre

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux envoyées à l'adresse électronique NE_Quotation@giz.de

Tout dossier dépassant 15 Mo doit être envoyé soit par Zip soit par Files transfert et le prestataire doit communiquer à l'adresse NE_Quotation@giz.de le mot de passe du file transfert.

NB : Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro : Impression de documents Dossier N°91181925

Toute offre dont l'objet et / ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail sera rejetée.

12. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

12.1 Adresse / Lieu

L'adresse de la GIZ à laquelle les offres devront être soumises :
NE_Quotation@giz.de



Objet : Impression documents des commissions foncières de base Dossier N° : 91181925

12.2 Date de remise des offres.

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le 31.07.2024

13. Examen des Offres

13.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que la GIZ peut exiger.

13.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

13.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

13.4 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

14. Correction des Erreurs

14.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

14.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du



soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

15. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ :

Définit comme suit les termes :

- "**corruption**" signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- "**manœuvres frauduleuses**" signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

rejetera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces dates et heures ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.